

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 15 février 2019 a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion d'un déménagement pour les besoins de l'immeuble 13, rue des Nations Unies à Helmsange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit du mardi 19 février 2019 jusqu'au mercredi 20 février 2019, chaque fois de 08.00 heures à 18.00 heures, dans la rue des Nations Unies, du côté impair, sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 13, excepté pour les véhicules en relation avec le déménagement.

Walferdange, le 15 février 2019.

La Secrétaire adjointe,



Christiane Dreis

Le Bourgmestre,



François Sauber